

Déclarations / communiqués

Cheminade : La France doit défendre les populations arméniennes du Haut-Karabagh

vendredi 15 avril 2016



**DÉCLARATION DE JACQUES CHEMINADE
CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA
RÉPUBLIQUE**

Paris, le 14 avril 2016 – Il y a quinze jours, l'armée azerbaïdjanaise s'est attaquée aux positions arméniennes au Haut-Karabagh, où elle s'est rendue coupable de crimes de guerre. Les combats se sont poursuivis dans une indifférence coupable, en particulier celle de la classe politique de notre pays. Quelques femmes et hommes courageux ont fait exception en intervenant pour dire que « la France doit agir ». Je joins ma parole à la leur, ajoutant que l'initiative que nous devons prendre pour la paix et la protection d'un peuple assiégé doit s'appuyer sur les trois points suivants :

affirmer haut et fort que le Haut-Karabagh est peuplé d'Arméniens et qu'il est l'un des berceaux historiques de la culture arménienne. Face à la négation de ce fait par le régime actuel de Bakou, nous devons affirmer que la reconnaissance de la République du Haut-Karabagh est notre légitime objectif ;

en tant que co-président du groupe de Minsk, notre pays doit s'efforcer de parvenir pacifiquement à cet objectif et d'obtenir un retour au calme. Si ces moyens pacifiques ne suffisent pas, si une politique de développement mutuel s'avère impossible, nous devons en tirer les conséquences et procéder à une reconnaissance unilatérale ;

nous devons dire haut et fort au gouvernement turc que sa politique négationniste du génocide arménien est inacceptable. Dans ce contexte, je ne puis que souligner le caractère scélérat des accords sur les migrants conclus entre l'Union européenne et la Turquie, ainsi que de la promesse faite aux citoyens turcs de pouvoir entrer sans visa à l'intérieur de nos frontières. Un jour futur, cela doit pouvoir se faire, mais pas aujourd'hui, pas dans les conditions actuelles où les droits de l'homme sont foulés aux pieds.

Je ne veux en rien porter atteinte aux relations économiques et commerciales qui se sont nouées entre Paris et Bakou, mais elles ne peuvent à aucun prix se poursuivre au détriment de la justice.

Au contraire, c'est dans le contexte d'un développement mutuel et harmonieux, de l'Atlantique à la mer de Chine, que la paix pourra revenir en Arménie et dans le monde. Les 11 millions d'Arméniens qui peuplent le monde doivent être l'un des piliers exemplaires de cette paix.
